

C.C.T.P. LOT UNIQUE - AMENAGEMENTS EXTERIEURS**Sommaire**

AMENAGEMENTS EXTERIEURS	1
1 PRESCRIPTIONS GENERALES / PRESENTATION	1
1 1 DEFINITION DE L'OPERATION	1
1 2 NETTOYAGE / GESTION DES DECHETS	1
1 3 REFERENCE AUX NORMES	1
1 4 DOSSIER D'OUVRAGES EXECUTES / ATTACHEMENTS	1
1 5 PAS DE COMPTE PRORATA	1
1 6 ECHANTILLONS	1
1 7 OBSERVATIONS PRELIMINAIRES	1
1 8 VISITE SUR LE SITE	1
1 9 MARQUES COMMERCIALES	1
1 10 RECEPTION ET QUALITE DES SUPPORTS	2
1 11 ECHAFAUDAGES ET GARANTIES	2
2 TRAVAUX PREPARATOIRES	2
2 1 Dépose de clôtures en panneaux grillagés et portillons	2
2 2 Démolition de murêts internes de clôture + portillons	2
2 3 Démolition des revêtements de sols extérieurs et dallages associés en béton armé	2
3 CLOTURES ET PORTAILS	3
3 1 Dérasement et Arasement en béton armé d'élévations en agglos	3
3 2 Clôtures en panneaux grillagés métalliques (ht.0m80)	3
3 3 Clôtures en panneaux grillagés métalliques (ht.1m80)	3
3 4 Murs de clôtures internes (Ht.1m80) avec fondations et enduits	3
3 5 Portillon manuel de clôtures métalliques 1m00 x 1m80ht.	4
3 6 Portillon manuel de clôtures métalliques 1m00 x 1m80ht. à gâche électrique	4
3 7 Portillon manuel de clôtures métalliques 1m00 x 1m80ht. pour issue de secours	5
3 8 Portillon manuel en bois 1m00 x 1m80ht.	5
4 REVETEMENTS DE SOLS EXTERIEURS	5
4 1 Réalisation des plates-formes sous revêtements de sols extérieurs	5
4 2 Revêtement béton finition désactivée	6
4 3 Rampe d'accès en béton finition désactivée	6
4 4 Dallage en béton finition talochée (support de sols amortissants)	6
4 5 Revêtement de sols souples coulés (ép.60mm)	6
5 PLANTATIONS / ESPACES VERTS	7
5 1 Apport et réglage de terre végétale	7
5 2 Plantation d'arbustes / haies	8
5 3 Système complet d'arrosage automatique goutte-à-goutte	8
6 MOBILIERS / JEUX DE CRECHE	8
6 1 Structure petite cabanne	9
6 2 Structure toboggan	9
6 3 Panneau ludique type bouclier horizontal	9
6 4 Panneau ludique type jeux de voiture	9
6 5 Panneau ludique type les planètes	10
6 6 Protections d'angles (ht.1m50)	10
7 ECLAIRAGE EXTERIEUR	10
7 1 Hublot extérieur 100W avec commande d'eclairage par detecteurs de mouvements	10
8 VIDEOPHONIE / CONTROLE D'ACCES	10
8 1 Portier vidéophone	10
9 VARIANTES EXIGEES (ou OPTIONS)	11
9 1 Gazon synthétique	11
9 2 Coffre extérieur / cache tuyaux	11

C.C.T.P. LOT UNIQUE - AMENAGEMENTS EXTERIEURS

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

1 PRESCRIPTIONS GENERALES / PRESENTATION

1 1 DEFINITION DE L'OPERATION

Opération : Travaux de réaménagement des locaux de la crèche "L'eau Vive" à CABANNES 13440.

1 2 NETTOYAGE / GESTION DES DECHETS

Chaque entreprise devra assurer de façon journalière son propre nettoyage et l'évacuation directe aux décharges spécialisées.

1 3 REFERENCE AUX NORMES

L'offre souscrite comporte l'obligation pour l'entrepreneur de se conformer aux normes et règlements en vigueur à la date de signature du marché. Celui-ci devra soumettre au Maître d'Ouvrage toute difficulté de respect de ces normes par rapport aux exigences et prescriptions du C.C.T.P.

1 4 DOSSIER D'OUVRAGES EXECUTES / ATTACHEMENTS

A l'issue du chantier, les intervenants remettront à l'appui de leur décompte définitif un dossier documentaire détaillé par catégorie d'ouvrage, localisation, spécificité technique et nature d'ouvrage, des matériaux, équipements, produits employés ainsi que des appareillages et équipements avec toute la documentation technique associée, ainsi que les documents graphiques et photographiques relatant leur mise en œuvre. Ce dossier sera remis en trois exemplaires papier en original et un sur support informatique, format WORD pour les textes, PDF pour les documents graphiques et photographiques.

1 5 ABSENCE DE COMPTE PRORATA

Le présent projet ne fera pas l'objet d'une gestion au compte-prorata des dépenses communes.

Chaque entreprise aura à sa charge et à ses frais :

- * Les matériels et équipements + dépenses de consommation électricité et eau nécessaire aux travaux de chaque lot
- * Les frais de réparation des dégradations
- * Les frais de gestion des déchets de chantier

1 6 ECHANTILLONS

Chaque entrepreneur est tenu de fournir, dans les délais fixés, tous les échantillons d'appareillages, de matériels, de matériaux qui lui seront demandés par le Maître d'Ouvrage.

Aucune commande de matériel ne pourra être passée par l'entrepreneur, sinon à ses risques et périls, tant que l'acceptation de l'échantillon correspondant n'aura pas été validée.

1 7 OBSERVATIONS PRELIMINAIRES

Le présent descriptif établi pour chaque corps d'état a pour but de définir le mode de bâtir. Il n'est pas limitatif.

Sauf dérogation explicite dans le texte, l'entrepreneur doit l'intégralité des travaux nécessaires au complet achèvement des ouvrages de son corps d'état.

Le descriptif, les plans et les documents annexes ne délimitent pas les ouvrages à prévoir mais fixent le résultat à atteindre, l'entrepreneur restant responsable du choix des moyens pour atteindre ce résultat.

1 8 VISITE SUR LE SITE

L'entrepreneur devra s'être rendre sur les lieux en vue d'examiner l'emplacement du terrain, les contraintes relatives aux installations existantes et voisines ainsi que les modalités d'accès et d'approvisionnement.

1 9 MARQUES COMMERCIALES

Dans le présent document, certaines prestations sont définies à l'aide d'une marque et d'une référence commerciale :

A - Marque et référence imposées :

- si la prescription n'est pas suivie de la mention "ou équivalent", l'entrepreneur doit obligatoirement répondre

C.C.T.P. LOT UNIQUE - AMENAGEMENTS EXTERIEURS

avec la marque et la référence imposées. Il peut toutefois proposer une autre marque et/ou une autre référence que sa compétence professionnelle lui suggère EN ANNEXE à sa proposition de base.

B - Marque suivie de la mention "ou équivalent"

· si la prescription est suivie de la mention "ou équivalent", l'entrepreneur peut substituer une autre marque et/ou référence qui figurera clairement dans sa proposition.

· Attention ! Dans le descriptif « marché » la mention "ou équivalent" sera systématiquement supprimée ou réputée supprimée. L'entrepreneur sera alors engagé sur les marques et références qui figurent dans le descriptif ou dans sa proposition.

1 10 RECEPTION ET QUALITE DES SUPPORTS

Lorsqu'un ouvrage exécuté par un entrepreneur constitue le support/subjectile de la prestation d'un autre entrepreneur, celui-ci doit réceptionner le support. S'il estime le support/subjectile non conforme, il doit le signaler par écrit au Maître d'œuvre.

A défaut d'observation écrite signifiée en temps utile et au plus tard, deux semaines avant le début prévu de sa prestation, l'entrepreneur sera réputé avoir implicitement accepté le support/subjectile et restera responsable des erreurs qui pourraient se produire et des conséquences que ces erreurs pourraient entraîner.

Lorsque les normes NF-DTU comportent une procédure de réception des supports/subjectiles, dans ce cas cette procédure se substitue aux deux alinéas précédents.

1 11 ECHAFAUDAGES ET GARANTIES

Chaque entrepreneur doit tous les échafaudages, agrès et garanties nécessaires à l'exécution de ses prestations, compris pose, dépose, double transport et location éventuelle.

2 TRAVAUX PREPARATOIRES

Dans le cadre des travaux du présent lot, l'entrepreneur est réputé avoir visité l'ensemble des locaux et s'être assuré de toutes les incidences des présents travaux.

L'enlèvement et le traitement des gravats de chantier, aux décharges spécialisées comprenant le transport dans centre de tri agréé, selon réglementation en vigueur, sont inclus dans les prix unitaires des articles du présent lot.

2 1 Dépose de clôtures en panneaux grillagés et portillons

La prestation comprend la dépose soignée des clôtures en panneaux grillagés de hauteur 2m00 sur poteaux métalliques et portillons métalliques associés, avec descellement des poteaux, Chargement et évacuation des panneaux, poteaux, portillons, ... en décharge spécialisée.

Localisation :

Concerne les travaux de dépose soignée des clôtures métalliques et ouvrages associés en périphérie de la parcelle.

Egalement pour dépose des clôtures séparatives et ouvrages associés à l'intérieur de la parcelle.

2 2 Démolition de muréts internes de clôture + portillons

La prestation concerne la démolition soignée de murs de clôture de toutes natures avec dépose des grillages et portillons associés, démolitions et purge des fondations. Exécution par tous moyens adaptés, y compris chargement et évacuation des gravats.

Localisation :

Concerne les travaux de démolition du mur de clôture dans la cour Ouest de l'établissement.

2 3 Démolition des revêtements de sols extérieurs et dallages associés en béton armé

La prestation concerne les travaux de démolition des revêtements de sols de toutes natures (sols amortissants, pavés autoblocant, chape béton, ...) avec les dallages supports en béton armé avec ses fondations complémentaires éventuelles, toutes finitions confondues, par tous moyens adaptés, y compris la découpe des aciers pour reprises de dallages éventuels. Sortie des gravats, manutention et transport inclus à la prestation.

C.C.T.P. LOT UNIQUE - AMENAGEMENTS EXTERIEURS

La prestation comprend également la dépose des canalisations sous et dans les dallages ainsi que des équipements sanitaires et/ou électriques le cas échéant.

Localisation :

Concerne les travaux de démolition des différents revêtements de sols et dallages supports en béton armé dans l'ensemble des cours à l'intérieur de l'établissement, sauf parvis en pavés autoblocants qui seront conservés.

3 CLOTURES ET PORTAILS

3 1 Dérasement et Arasement en béton armé d'élévations en agglos

La prestation concerne l'intervention sur les maçonneries existantes en agglos de toutes épaisseurs comprenant :

* Dérasement des maçonneries en agglos de toutes natures et de toutes épaisseurs avec descente, chargement et évacuation des produits,

* Béton de sections adaptées aux contraintes architecturales et de calculs, y compris pertes et toutes manutentions, vibrage etc...

* Coffrage en élévation à parements soignés. Echafaudages et étaitements dûs.

* Aciers d'armatures pour chaînages de type HA ou doux, tous diamètres y compris ligatures, chutes et tous façonnages + treillis soudés. Conforme aux normes NFA 35015 et 35016 ou à un Avis Technique. Pourcentage et mise en oeuvre des aciers à justifier selon hypothèses retenues et contraintes.

* Enduit monocouche de finition de toutes les faces vues, y compris arase. Teintes au choix du Maître d'Ouvrage.

Localisation :

Concerne les travaux de reprise des arases des murs de soubassements sous les clôtures déposées en périphérie de la parcelle.

3 2 Clôtures en panneaux grillagés métalliques (ht.0m80)

Réalisation de clôture en panneaux grillagés métalliques rigides sur poteaux (espacés tous les 1m50 maximum), y compris scellement dans murets existants de soubassement béton à la charge du présent lot. Clôture de type Nyloford 3D de BECKAERT ou équivalent en mailles de 200 x 50 mm, Ø fils de 5mm, à plastification haute adhérence selon norme NF EN 10244-2 sur acier galvanisé selon norme NF EN 10016-1/2.

Toutes les configurations incluses : courbes, angles, dénivelés, ...

Teinte de plastification : au choix du Maître d'Ouvrage

Localisation :

Selon représentation du plan. Concerne les clôtures neuves à disposer sur le mur de soubassement dans l'angle Nord-Est de la cour.

3 3 Clôtures en panneaux grillagés métalliques (ht.1m80)

Réalisation de clôture en panneaux grillagés métalliques rigides sur poteaux (espacés tous les 1m50 maximum), y compris scellement dans murets existants de soubassement béton à la charge du présent lot. Clôture de type Nyloford 3D de BECKAERT ou équivalent en mailles de 200 x 50 mm, Ø fils de 5mm, à plastification haute adhérence selon norme NF EN 10244-2 sur acier galvanisé selon norme NF EN 10016-1/2.

Toutes les configurations incluses : courbes, angles, dénivelés, ...

Teinte de plastification : au choix du Maître d'Ouvrage

Localisation :

Selon représentation du plan. Concerne les clôtures neuves à disposer en périphérie de la parcelle. Egalement pour clôture interne formant SAS au droit de la cour intérieure de l'entrée principale.

3 4 Murs de clôtures internes (Ht.1m80) avec fondations et enduits

Les ouvrages comprennent en particulier :

* Terrassements à l'engin, dans terrain ordinaire par tous moyens adaptés, manuels ou mécaniques, y compris chargement et transport et évacuation des déblais.

* Réalisation des ouvrages de fondations enterrés proprement dits, comprenant remplissage en Gros Béton jusqu'au bon sol reconnu et Béton armé pour semelles filantes. Dimensionnement des différents ouvrages selon principe de l'Etude de structure, y compris toutes sujétions de réalisation de coffrage à parements ordinaires et d'armatures conformes aux normes NF A 35015 et 35016 ou un Avis Technique.

* Remblaiement damé avec produits d'apport contre les ouvrages de fondation réalisés, mise en place en

C.C.T.P. LOT UNIQUE - AMENAGEMENTS EXTERIEURS

couches de 20 cm compactées.

* Maçonnerie dite d'agglomérés en blocs creux 3 alvéoles standards à parois épaisses, en béton de granulats lourds, normes NFP 14.101/301/402/406, hourdés au mortier de ciment "à maçonner" les joints horizontaux soigneusement exécutés, les verticaux remplis, tassés et bourrés à refus. Remplissage béton des vides des agglomérés

* Réalisation par tous moyens adaptés de raidisseurs, poteaux et chaînages en béton armé comprenant béton de sections adaptées aux contraintes architecturales et de calculs, avec utilisation de blocs d'agglomérés spécifiques et armatures de type HA durs ou doux, tous diamètres y compris ligatures, chutes. Pourcentage et mise en oeuvre des aciers à justifier selon hypothèses retenues et contraintes.

* Enduit mural monocouche décoratif par procédé sous Avis Technique, appliqués dans les conditions de l'Avis Technique du fabricant retenu.

Seront dus les échafaudages, humidifications des supports et de l'enduit terminé, outillage pneumatique adapté etc...

Une polychromie sera mise au point avec le Maître d'Ouvrage, l'entrepreneur devra tous les échantillons nécessaires.

Pontages en toile de verre à la demande, et en particulier au droit des changements de matériau.

Baguettes d'angles en acier galvanisé et baguettes d'arrêt d'enduit incluses à la prestation.

Choix des teintes selon représentation des plans de façades. Teintes au choix de l'Architecte.

Produit de référence : WEBER & BROUTIN

Classement MERUC : M5 E4 R4 U5 C1

Localisation :

Selon représentation du plan. Concerne la clôture interne de la parcelle, entre SAS et Cour.

3 5

Portillon manuel de clôtures métalliques 1m00 x 1m80ht.

Fourniture et mise en place de portillon de même présentation que les panneaux de clôture, de dimensions 1m00 x 1m80ht. composé :

- poteaux métalliques formant dormants de sections adaptées et suivant équipements complémentaires, y compris fixations par scellement dans plots en béton armé à la charge du présent lot avec découpe des revêtements de sol existants de toutes natures.

- Vantaux ouvrant à la française constitués de cadre métallique de sections adaptées et suivant équipements complémentaires avec remplissage en grillage type panneaux rigides identiques à ceux des clôtures.

- Quincaillerie : Serrure à canon européen sur combinaison, cylindre Alpha de chez BRICARD (ou équivalent),

- Garniture : **Poignée à double manoeuvre (sécurité enfants)** aux deux faces (disposé à hauteur 1m20), dispositifs de butées au sol et de blocage en position ouverte.

- Ferrage : Paumelles en acier, soudées ou pivots.

- Equipement complémentaire : Ressort, vérin ou dispositif assurant la fonction de ferme-porte automatique, de force adaptée au poids du portillon.

Traitement des vantaux, supports et accessoires des ouvrages par plastification haute adhérence selon norme NF EN 10244-2 sur acier galvanisé selon norme NF EN 10016-1/2.

Localisation :

Selon représentation du plan. Concerne les portillons à disposer :

*** dans la clôture interne de la cour intérieure de l'entrée principale**

*** en limite Nord de la cour dans clôture existante.**

3 6

Portillon manuel de clôtures métalliques 1m00 x 1m80ht. à gache électrique

Fourniture et mise en place de portillon de même présentation que les panneaux de clôture, de dimensions 1m00 x 1m80ht. composé :

- poteaux métalliques formant dormants de sections adaptées et suivant équipements complémentaires, y compris fixations par scellement dans plots en béton armé à la charge du présent lot avec découpe des revêtements de sol existants de toutes natures.

- Vantaux ouvrant à la française constitués de cadre métallique de sections adaptées et suivant équipements complémentaires avec remplissage en grillage type panneaux rigides identiques à ceux des clôtures.

- Quincaillerie : Serrure à canon européen sur combinaison, cylindre Alpha de chez BRICARD (ou équivalent),

- Equipement électrique : gâche électrique commandé par système de vidéophonie (repris par ailleurs)

- Garniture : **Poignée à double manoeuvre (sécurité enfants)** aux deux faces (disposé à hauteur 1m20), dispositifs de butées au sol et de blocage en position ouverte.

- Ferrage : Paumelles en acier, soudées ou pivots.

C.C.T.P. LOT UNIQUE - AMENAGEMENTS EXTERIEURS

- Equipement complémentaire : Ressort, vérin ou dispositif assurant la fonction de ferme-porte automatique, de force adaptée au poids du portillon.
Traitement des vantaux, supports et accessoires des ouvrages par plastification haute adhérence selon norme NF EN 10244-2 sur acier galvanisé selon norme NF EN 10016-1/2.

Localisation :

Selon représentation du plan. Concerne le portillon à disposer dans la clôture au droit de l'entrée principale.

3 7 Portillon manuel de clôtures métalliques 1m00 x 1m80ht. pour issue de secours

Fourniture et mise en place de portillon de même présentation que les panneaux de clôture, de dimensions 1m00 x 1m80ht. composé :

- poteaux métalliques formant dormants de sections adaptées et suivant équipements complémentaires, y compris fixations par scellement dans plots en béton armé à la charge du présent lot avec découpe des revêtements de sol existants de toutes natures.

- Vantaux ouvrant à la française constitués de cadre métallique de sections adaptées et suivant équipements complémentaires avec remplissage en grillage type panneaux rigides identiques à ceux des clôtures.

- Garniture : Barre anti-panique côté intérieur de l'établissement pour fonction "issue de secours"

- Ferrage : Paumelles en acier, soudées ou pivots.

- Equipement complémentaire : Ressort, vérin ou dispositif assurant la fonction de ferme-porte automatique, de force adaptée au poids du portillon.

Traitement des vantaux, supports et accessoires des ouvrages par plastification haute adhérence selon norme NF EN 10244-2 sur acier galvanisé selon norme NF EN 10016-1/2.

Localisation :

Selon représentation du plan. Concerne le portillon à disposer en limite Est, pour issue de secours vers l'école mitoyenne.

3 8 Portillon manuel en bois 1m00 x 1m80ht.

Réalisation et mise en place de portillon plein à lames verticales et double recouvrement comportant :

- Dormant avec traverse en fer plat formant battue, assemblé à tenon et mortaise, montant et traverses intermédiaires selon nécessité.

- Vantail constitués d'un bâti assemblé à tenon et mortaise, jet d'eau embrevé,

- Ame centrale en panneaux bois

- Remplissages aux deux faces à lames verticales assemblées à rainures et languettes bouvetées collées.

- Quincaillerie : Serrure à canon européen sur combinaison, cylindre Alpha de chez BRICARD (ou équivalent),

- Garniture : **Poignée à double manoeuvre (sécurité enfants)** aux deux faces (disposé à hauteur 1m20), dispositifs de butées au sol et de blocage en position ouverte.

- Ferrage : Paumelles en acier, soudées ou pivots.

- Equipement complémentaire : Ressort, vérin ou dispositif assurant la fonction de ferme-porte automatique, de force adaptée au poids du portillon.

Finition par vernis ou peinture, qualité extérieure sur toutes les faces vues.

Localisation :

Selon représentation du plan. Concerne le portillon à incorporer dans la maçonnerie de clôture intérieure entre SAS et Cour.

4 REVETEMENTS DE SOLS EXTERIEURS

4 1 Réalisation des plates-formes sous revêtements de sols extérieurs

La prestation concerne les travaux de réalisation des plates-formes sous les différents revêtements de sols des aménagements extérieurs, à partir des plates-formes existantes (après démolitions), comprenant :

* Terrassements en masse à l'engin dans terrain ordinaire, manuels ou mécaniques, y compris chargement et transport et évacuation des déblais.

* Réglage mécanique des fonds de forme terrassements généraux, sur l'ensemble des plates-formes bâtiment et voiries. Les côtes et pentes éventuelles des plate-forme et pentes devront correspondre impérativement aux plans.

* Fourniture et mise en place d'un feutre géotextile anticontaminant, sur l'ensemble des zones à traiter. Y compris le recouvrement 20 % aux joints de lés et en rives, et comprendra une remonté sur les murs et fixation adaptée. Selon préconisation du rapport de sol.

* Apport de remblais sains de type grave non traitée 0/31.5 avec mise en place en couches de 15 cm compactées cube en place, compris fourniture et transport.

C.C.T.P. LOT UNIQUE - AMENAGEMENTS EXTERIEURS

La prestation comprendra également toutes sujétions d'intervention pour déplacement ou modification de l'installation d'arrosage existant au droit de la zone en espaces verts au Nord.

Localisation :

Concerne les plates-formes à réaliser sous l'ensemble des différents revêtements de sols repris aux articles ci-après.

4 2 Revêtement béton finition désactivée

Fourniture et mise en oeuvre d'un revêtement en béton armé finition désactivée, en provenance de centrale agréée, vibré dans la masse ou étalé à la règle vibrante, avec joints de rupture ou joint de dilatation. Chape incorporée finition désactivée, coffrages éventuels et toutes sujétions, y compris celles inhérentes à la bonne conservation du béton avant la mise en service de l'ouvrage (protections). Toutes sujétions de formes de pente incluses dans la présente prestation. Epaisseur minimale du revêtement : 15 cm

Localisation :

Selon représentation du plan. Concerne le revêtement à réaliser au droit du parvis d'entrée.

4 3 Rampe d'accès en béton finition désactivée

La prestation concerne la création d'une rampe d'accès en béton, comprenant :

- sciage des revêtements de sols existants de toutes natures (béton ou enrobé)
- terrassement en masse sous l'emprise de la rampe à créer, à la profondeur adaptée, pour réalisation des ouvrages de fondation avec évacuation de l'ensemble des matériaux
- ouvrages en béton armé, de sections adaptées, sous les élévations et en bûches de dallage des rampes
- nettoyage et réglage soigné de la plateforme avec compactage,
- élévations formant blocage de la rampe et du parvis haut, y compris façon de garde-roues en béton armé avec toutes sujétions de coffrage soigné des faces vues, d'incorporation d'armatures,
- apport de tout venant de carrière 0/31.5 soigneusement rangés réglés de niveau et compacté épaisseur minimale déterminée en fonction des nécessités du projet et de la portance du sol.
- dallages en béton armé à finition désactivée, y compris toutes sujétions de coffrage soigné des faces vues et d'incorporation d'armatures.
- raccords périphériques avec les revêtements existants en enrobé ou en béton selon la nature des existants.

Toutes autres sujétions pour finition des ouvrages de la prestation incluses.

Localisation :

Selon représentation du plan. Concerne les rampes dans le parvis d'entrée, ainsi qu'en limite Est au droit de l'issue de secours vers l'école mitoyenne.

4 4 Dallage en béton finition talochée (support de sols amortissants)

Fourniture et mise en oeuvre d'un revêtement en béton armé finition talochée avec formes de pente incorporées, en provenance de centrale agréée, vibré dans la masse ou étalé à la règle vibrante, avec joints de rupture ou joint de dilatation. Chape incorporée finition talochée en pente, coffrages éventuels et toutes sujétions, y compris celles inhérentes à la bonne conservation du béton avant la mise en service de l'ouvrage (protections). Toutes sujétions de formes de pente incluses dans la présente prestation. Epaisseur minimale du revêtement : 15 cm

Localisation :

Selon représentation du plan. Concerne les dallages en béton formant support des revêtements de sols amortissants repris à l'article ci-après.

4 5 Revêtement de sols souples coulés (ép.60mm)

Mise en oeuvre sur dalle béton d'un revêtement souple coulé de synthèse agréée, de teintes au choix du Maître d'Ouvrage, épaisseur selon hauteur de chute normalisée, avec traitement de surface. Surface de revêtement adaptés aux jeux d'enfants et selon réglementation, avec préparations des supports par dépoussiérage, implantation, traçage, application d'une imprégnation à base de résine (couche d'accrochage), d'une couche de base ou sous couche à fort pouvoir amortissant, en agrégats de caoutchouc malaxée mécaniquement avec une résine polyuréthane (Épaisseur variable selon la hauteur de chute des éléments de jeux, Test HIC). Application en surface d'agrégats d'EPDM teinté dans la masse et enrobées de résine polyuréthane.

Le béton support devra justifier d'un séchage de 28 j (2 semaine s'il est poreux) et le support en enrobé à chaud avoir plus de 10 jours. Le support devra être sec, cohérent et propre.

C.C.T.P. LOT UNIQUE - AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Conformité au projet de Norme Européenne P2EN1177.
Absence de substance chimique suivant REACH N°1907/2006
Absence de métaux lourds suivant directive ROHS N°2002/95
Attestation de non toxicité
Réaction au feu M3

Façon de motifs ludiques (chenille, cheminement, ...) inclus à la prestation.

Localisation :

Selon représentation du plan. Concerne les revêtements de sols amortissants à réaliser dans la Cour.

5 PLANTATIONS / ESPACES VERTS

Piquetage :

Les implantations des arbres, massifs, seront effectuées aux frais de l'entreprise et sous le contrôle des Concepteurs ou de son représentant.

L'emplacement des arbres sera matérialisé par des piquets de 1,00 m de haut jusqu'à agrément de l'Architecte et du Maître d'Oeuvre.

L'entrepreneur devra s'assurer, en outre, que les arbres ne soient pas implantés à moins de deux (2) mètres des réseaux (assainissement, EU - EP, PTT, gaz, électricité) et des façades.

Le piquetage s'effectuera d'après les quantités réelles à mettre en oeuvre.

Nature des plants :

Les plans devront provenir de maisons spécialisées. Les plantations comprenant la plantation d'arbres en trous, la plantation d'arbustes en tranchées, la plantation d'arbustes en massif en pleine terre.

La liste des fournisseurs devra être communiquée au Maître d'Oeuvre, qui se réserve le droit d'agrèer ou de refuser.

Qualité des plants :

Les plants seront de la meilleure qualité dans les espèces et variétés demandées.

Les plants seront de premier choix bien constitués, exempts de maladie, sans mousse ni gerçures, depot parfait.

Réception :

Tous les végétaux seront réceptionnés sur place avant mise en terre. Les végétaux refusés seront immédiatement évacués et remplacés.

Mise en place :

Tous les sujets, arbres, seront mis en place avec le plus grand soin pour ne pas briser les "mottes". Le remblaiement sera soigneusement assuré.

Toutes les plantations seront suivies d'un arrosage copieux ; des cuvettes seront confectionnées, les rabattages et tailles nécessaires seront effectués.

Arrosage :

Pendant les travaux, l'entreprise assurera par ses propres moyens, les arrosages nécessaires pour la parfaite conservation des plantations.

Pour l'entretien ultérieur des plantations pendant la période de garantie, l'entreprise utilisera le dispositif d'arrosage prévu dans l'ensemble.

Les prix de fourniture et plantation des arbustes comprennent :

La fourniture à pied d'oeuvre des végétaux,

Ouvertures des trous, la plantation, comblement avec la terre végétale,

Les arrosages,

La mise en place des tuteurs et haubans,

La confection des cuvettes,

La délimitation des coupes et massifs.

5 1 Apport et réglage de terre végétale

La prestation concerne l'apport et le réglage de terre végétale, pour traitement des espaces verts suivant représentation des plans.

Localisation :

Concerne l'apport et réglage de terre végétale dans la zone de plantations neuves de haies.

C.C.T.P. LOT UNIQUE - AMENAGEMENTS EXTERIEURS

5 2 **Plantation d'arbustes / haies**

La prestation concerne la plantation d'une haie arbustive, occultante dès la plantation, 1.50m de hauteur. Une attention particulière sera portée sur la largeur de la haie afin de ne pas diminuer de trop l'espace. Plantations souples, ne présentant pas de branches pointues, pas d'épine ni aucun fruit à la floraison et aucune toxicité pour les enfants en bas âge, susceptibles de mettre à la bouche. (arbuste du type Pittosporum tobira, Photinia fraseri , Eléagnus ebegeii, Pistachier lentiscus)
La prestation s'entend en fourniture et pose avec tuteurage de dimensions adaptées.

Localisation :

Concerne les plantations d'arbustes formant haies à réaliser en limites Sud et Ouest de la parcelle, en complément des haies existantes.

5 3 **Système complet d'arrosage automatique goutte-à-goutte**

La prestation comprend :

* Terrassement en tranchée, Pose de PE Ø32 à 40, y compris remblaiement sur sable et grillage avertisseur.

* Tuyaux goutte à goutte dans les plantations isolées.

* Programmeur électronique comprenant horloge, protection, départs de cycles, durée d'arrosage, interrupteur de pluie. Regards en plastiques. Electrovanes en bronze de 24v. Régulateur manuel de débit par limiteur de course commandé par volant. Filtres à tamis. Vannes. Etc...

* toutes sujétions de raccordement électrique et de plomberie.

Localisation :

Admis un ensemble. Pour arrosage automatique des plantations définies à l'article ci-avant.

6 MOBILIERS / JEUX DE CRECHE

Les équipements devront répondre aux normes européennes en vigueur NF EN-1176-1/NF, EN-1176-2/NF, EN-1176-4/NF, En-1176-6/NF, En-1176-7 (suivant la nouvelle norme homologuée en 2008) ainsi que la norme canadienne CAN/CAS-Z614 (concernant les mâts de descentes).
L'ensemble de ces test et contrôle devront garantir une excellente solidité et une parfaite sécurité des équipements.

Panneaux stratifié-compact (HPL) réalisés à base de duromères laminés à très haute pression selon la norme ON EN 438 de type CGF, présentant une protection supplémentaire hautement efficace contre les intempéries.

Protection composé de résine polyuréthane-acrylique doublement durcie.

Traitement anti-UV

Traitement anti-graffitis

Ininflammable

Résistant à l'usure et aux chocs

Poteaux porteur de type caisson en inox 316L épaisseur 4m. l'ensemble des fixations est assuré par une liaison métal / métal, évitant tout desserrage.

Cordage de diamètre 16mm, composé d'une âme acier de 6 torons.

Traitement anti-UV

Résistance à la rupture 2000 daN

Cosses d'assemblage des filets en inox ou aluminium de type inviolable.

Ensemble de boulonnerie Ø10mm, équerres d'épaisseur 4mm

Poteaux caissons hexagonaux en aluminium qualité 6060 T5 épaisseur 4mm comprenant système de fixation interne indesserrable. Profilés de forme rectangulaire et en L, en aluminium qualité 6060 T5 épaisseur 3mm.

Eléments indispensables des châssis permettent de protéger le bord d'attaque des planchers HPL tout en ayant une surface antidérapante et rigidifient l'ensemble des structures.

Ressort de type acier microbillé, protégés par phosphatation et finition époxy conforme aux exigences DIN7926/2

Ressort équipé de système anti-coincement inséré dans coupelle métallique indexée, associés à un système d'ancrage en acier galvaniser.

C.C.T.P. LOT UNIQUE - AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Ensemble des figurines réalisé en stratifié-compact épaisseur 15mm, deux faces couleurs.
Les asises et sellettes sont réalisées en HPL épaisseur 20mm avec visserie non saillante.

6 1 Structure petite cabanne

Fourniture et pose d'une petite cabanne pour enfants âgés de 1 à 6 ans comprenant :

- * Structure poteaux inox Ø 8cm
- * Plancher en PEHD avec empreintes antiglisse épaisseur 19mm
- * Panneaux de remplissage et toiture en PEHD teinté dans la masse épaisseur 19mm
- * Dimension de la cabanne : 1m10 x 1m61

Thème et coloris : au choix du Maître d'Oeuvre

Capacité maximum de la cabanne 6 enfants.

Activité ludique de la cabanne :

- * un bouclier
- * deux tablettes
- * panneau de manipulation

Garanties des pièces :

Traitement de l'acier 10 ans

Panneaux PEHD, pièces en plastique moulé 5 ans

Panneaux 3 plis, plastiques mobiles et roulements 3 ans

6 2 Structure toboggan

Fourniture et pose d'un toboggan pour enfants âgés de 1 à 6 ans comprenant :

- * Structure poteaux inox Ø 8cm
- * Plancher et marche en PEHD avec empreintes antiglisse épaisseur 19mm
- * Panneaux de remplissage en PEHD teinté dans la masse épaisseur 19mm
- * Glissière en inox, avec joue en PEHD d'épaisseur 19mm
- * Dimension du toboggan : 1m52 x 1m92

Thème et coloris : au choix du Maître d'Oeuvre

Capacité maximum du toboggan 5 enfants.

Activité ludique du toboggan

- * panier du pêcheur
- * trois activités ludiques complémentaires

Garanties des pièces :

Traitement de l'acier 10 ans

Panneaux PEHD, pièces en plastique moulé 5 ans

Panneaux 3 plis, plastiques mobiles et roulements 3 ans

6 3 Panneau ludique type bouclier horizontal

Fourniture et pose d'un panneau ludique de type bouclier horizontal pour enfants âgés de 1 à 6 ans comprenant :

- * Structure poteaux inox 340L
- * Panneaux de remplissage en PEHD teinté dans la masse épaisseur 15mm
- * Collier en fonte d'aluminium
- * Hauteur maximum 0m85

Thème et coloris : au choix du Maître d'Oeuvre

Garanties des pièces :

Traitement de l'acier 10 ans

Panneaux PEHD, pièces en plastique moulé 5 ans

Panneaux 3 plis, plastiques mobiles et roulements 3 ans

6 4 Panneau ludique type jeux de voiture

Fourniture et pose d'un panneau ludique de type jeux de voiture pour enfants âgés de 1 à 6 ans comprenant :

- * Structure poteaux inox 340L
- * Panneaux de remplissage en PEHD teinté dans la masse épaisseur 15mm
- * Collier en fonte d'aluminium

C.C.T.P. LOT UNIQUE - AMENAGEMENTS EXTERIEURS

* Hauteur maximum 0m85

Thème et coloris : au choix du Maître d'Oeuvre

Garanties des pièces :

Traitement de l'acier 10 ans

Panneaux PEHD, pièces en plastique moulé 5 ans

Panneaux 3 plis, plastiques mobiles et roulements 3 ans

6 5 Panneau ludique type les planètes

Fourniture et pose d'un panneau ludique de type les planètes pour enfants âgés de 1 à 6 ans comprenant :

* Structure poteaux inox 340L

* Panneaux de remplissage en PEHD teinté dans la masse épaisseur 15mm

* Collier en fonte d'aluminium

* Hauteur maximum 0m85

Thème et coloris : au choix du Maître d'Oeuvre

Garanties des pièces :

Traitement de l'acier 10 ans

Panneaux PEHD, pièces en plastique moulé 5 ans

Panneaux 3 plis, plastiques mobiles et roulements 3 ans

6 6 Protections d'angles (ht.1m50)

Fourniture et mise en place d'éléments formant protections d'angles saillants, en extérieur, réalisé en mousse de polyéthylène et revêtements PVC coloré.

Caractéristiques techniques :

* Matériaux absorbants en mousse de polyéthylène d'épaisseur 50mm, densité 32kg/m³

* Enveloppe extérieure en PVC 650g/m² de réaction au feu M2 (coloris au choix du Maître d'Ouvrage dans la gamme du fabricant)

* Fixations par bavette velcro ou fixations mécaniques dans supports de toutes natures

7 ECLAIRAGE EXTERIEUR

7 1 Hublot extérieur 100W avec commande d'éclairage par détecteurs de mouvements

Fourniture, pose et raccordement d'appareil d'éclairage de type Hublot extérieur 100W, comprenant les lampes, tubes et accessoires de fixations.

Les appareils d'éclairage seront de type THORN ou BEGA.

La commande électrique sera réalisée par détecteur de mouvement crépusculaire étanche plexo IP 55, allumant automatiquement l'éclairage extérieur dès la présence humaine, pendant une durée réglable et avec cellule photo-électrique réglable. L'ensemble sera associé à une commande manuelle + voyant de la même série d'appareillage et placé à l'intérieur du bâtiment.

La prestation comprendra également toutes sujétions de raccordements sur les installations électriques existantes de l'établissement, y compris cheminement, de percements, de modifications, ..., à l'intérieur des locaux, selon origines à définir sur place avec le Maître d'Ouvrage en fonction des besoins des installations créées.

Localisation :

Concerne les hublots à disposer sur les différentes façades donnant dans la cour, le SAS et le parvis, pour éclairages des aménagements extérieurs.

Positions à définir pendant les travaux avec le Maître d'Ouvrage.

8 VIDEOPHONIE / CONTROLE D'ACCES

8 1 Portier vidéophone

L'entreprise du présent lot devra, au titre de ses prestations, l'installation d'un portier vidéophone à disposer entre le portillon d'entrée principale de l'établissement et les locaux intérieurs.

L'ensemble du système comprendra :

- 1 poste extérieur disposé en applique sur éléments de clôtures, équipé d'une caméra (avec réglage en inclinaison et en focale), d'un projecteur d'ambiance incorporé, d'un bouton-poussoir d'appel, d'un micro et d'un haut parleur.

C.C.T.P. LOT UNIQUE - AMENAGEMENTS EXTERIEURS

- 1 gâche électrique pour le portillon d'entrée.
 - 1 bouton-poussoir de commande gâche pour sortie de l'établissement
 - 2 combinés intérieurs avec écran vidéo 4.5 pouces, disposés dans le bureau de la directrice et la salle de garde des grands. Les combinés intérieurs seront à modulation sonore afin de régler le volume de la sonnerie en fonction de l'utilisation des locaux.
 - 1 alimentation secourue par coffret d'énergie type relergy ou équivalent
- Le système devra permettre l'adjonction de deux autres postes intérieurs (vidéo, audio ou relais sonnerie).

Référence du matériel : URMET FRANCE ou équivalent

Tous les équipements prévus dans ce paragraphe devront être raccordés électriquement.
Tous les câbles enterrés seront fourreautés seront à la charge du présent lot.
L'entreprise veillera à bien séparer les courants forts et les courants faibles.
L'entreprise livrera une installation en parfait état de fonctionnement.

La prestation comprendra également toutes sujétions de raccordements sur les installations électriques existantes de l'établissement, y compris cheminement, de percements, de modifications, ..., à l'intérieur des locaux, selon origines à définir sur place avec le Maître d'Ouvrage en fonction des besoins des installations créées.

Localisation :

Concerne le système de portier vidéophonie à disposer entre le portillon extérieure (limite Sud de parcelle) et les locaux de l'établissement.

9 VARIANTES EXIGEES (ou OPTIONS)

9 1 Gazon synthétique

Réalisation d'un gazon synthétique, sur plate-forme support reprise par ailleurs.

Caractéristiques techniques :

- * Hauteur des brins : 35 mm \pm 10%
- * Matière des brins : Polyéthylène (PE)
- * Nombre de touffes / m² : 18900 \pm 10%
- * Perméabilité : 60 litres / m² / min.
- * Enduction du dossier : 100% latex
- * Poids total du gazon : 1745 gr/m² \pm 10%
- * Résistance à l'arrachement : > à 60 N
- * Résistance à la lumière (échelle de bleus 1-8) : > 7 \pm DIN 54004
- * Résistance des couleurs (échelle de gris 1-5) : > 4 \pm DIN standard

L'entreprise fournira au Maître d'Ouvrage lors de la remise de son offre : un échantillon suffisamment représentatif.

Localisation :

Selon représentation du plan. Concerne le gazon synthétique à disposer dans la zone Nord de la cour.

9 2 Coffre extérieur / cache tuyaux

Réalisation et mise en place d'un encoffrement extérieur sur 3 faces selon nécessité des plans comportant :

- * ossature / structure porteuse en bois de sections adaptées, fixés en console dans maçonneries de façades
 - * remplissage de toutes les faces vues par lames en pin traité classe 4 vissées sur les structure par vis à cuvette
 - * façon de coffre en partie supérieure par éléments de même présentation sur charnières métalliques
- Toutes sujétions de mise en oeuvre, adaptations aux existants, ..., incluses à la prestation.
Dimensions de l'ouvrage à réaliser : longueur 10m00 x largeur 0m50 x hauteur 0m60